



# LA LETTRE

N° 2022-02

## **VIOLENTE OFFENSIVE CONTRE LE NUTRISCORE NUTRISCORE, vous connaissez ? C'est ce logo apposé sur les emballages des produits alimentaires permettant au consommateur de connaître rapidement la valeur nutritionnelle au regard de la santé, d'un produit, avec des couleurs allant du vert au rouge et des lettres de A à E.**

Pour l'instant l'application de ce logo sur les emballages est volontaire. Par contre l'Union Européenne envisage son obligation dans un but de santé publique afin de prévenir les consommateurs de ne pas abuser de produits trop salés, trop sucrés, trop gras.

Cela a soulevé une levée de boucliers des fabricants de ces produits trop gras, trop sucrés, trop salés. Ce fut d'abord les industriels de la charcuterie puis maintenant c'est au tour des fabricants de fromages.

Bien évidemment sont d'abord mis en évidence les fromages AOP tels que le Roquefort, le maroilles, époisses, et bien sûr le Comté entre autres.

C'est un fait ces produits, même s'ils font partie, à juste titre de notre patrimoine culinaire, ont une composition qui les classe dans les zones jaunes ou rouges. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas en consommer, mais le faire sans exagération et dans le cadre d'une alimentation équilibrée.

Quand on sait que LACTALIS produit 70% du roquefort il est facile de comprendre qu'il est derrière cette bronca contre la santé publique. Parce qu'il s'agit bien de cela.

Pour arriver à leurs fins, les industriels agroalimentaires se cachent derrière les AOP. Mais ces appellations, si elles garantissent un savoir-faire reconnu, respectant un cahier des charges spécifique, ce qui est tout à fait respectable, n'intègrent absolument pas la notion de qualité nutritionnelle.

Ce qui est encore plus regrettable, c'est que nombre de députés, de sénateurs et responsables politiques locaux ou nationaux, se positionnent en grands défenseurs des filières de production régionale, passant à côté des grands enjeux de santé publique liés à la nutrition auxquels la France est confrontée (obésité, cancers, maladies chroniques, maladies cardiovasculaires, diabète) et pour lesquels il a été démontré que LE NUTRISCORE peut contribuer à réduire les risques.

Par là-même, ces élus refusent que les consommateurs aient une juste information à laquelle ils ont droit sur ces produits.

Une fois de plus, la santé publique est confrontée à des intérêts économiques, industriels et politiques. Tous ces élus et responsables gagneraient à se soucier d'abord de la santé de leurs mandants.

Ils pourraient également soutenir les chercheurs qui se préoccupent de la santé des populations et rechercher les moyens de les informer d'une manière simple avec des logos connus de tous. Ceux-ci souhaitent modifier les logos pour tenir compte des dangers dus aux aliments ultra transformés et aux pesticides en plus de leur qualité nutritionnelle.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@laposte.net

**Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association**